

Ceux de 1858

Autor(en): **Rochat, Paul**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **57 (1919)**

Heft 26

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-214795>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Albert DUPUIS, succ.

GRAND-ST-JEAN, 26 - LAUSANNE

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

"PUBLICITAS"

Société Anonyme Suisse de Publicité

LAUSANNE. — dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 5 50 ;
six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.

Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.

la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 28 juin 1919. — Ceux de 1858 (Paul Rochat). — Feuilles mortes (J. Nel). — Le théâtre à Lausanne au XV^e siècle. — Le libraire Benjamin Corbaz, 1786-1847 (G.-A. Bridel), suite. — Cein qu'arrevà à Dzaquie à Liaudo dein lè z'Espagne. — Souvenir Alfred Ceresole. — L'hôte de la Tour (Pierre Giffard). — Feuilleton : La maison du Chat-qui-pelote (Honoré de Balzac). — Boutades.

Le *Conteur* vient d'avoir le profond regret de perdre subitement son imprimeur,

M. Albert DUPUIS.

Le défunt avait succédé, il y a quelques années, à feu Ami Fatio. D'emblée, il avait pris un vif intérêt à notre journal, qui est, du reste « de la maison », puisqu'il y a plus de cinquante ans qu'il y est imprimé, c'est-à-dire presque depuis sa naissance. M. Dupuis avait à cœur la prospérité du *Conteur* et s'occupait avec soin et ponctualité de son administration.

La rédaction du *Conteur* gardera à la mémoire de M. Albert Dupuis un souvenir fidèle et reconnaissant. Elle exprime à la famille affligée du défunt ses bien sincères sentiments de condoléance.

CEUX DE 1858

Un certain nombre de citoyens qui avaient fêté en commun, en 1908, leur cinquantenaire, se sont réunis le 15 juin dernier à Montpreveyres. L'un d'eux, empêché d'assister à cette réunion annuelle, s'excusa par l'envoi des vers suivants, dont la lecture fut très applaudie.

Aux contemporains de 1858

(Réunis à Montpreveyres le 15 juin 1919).

Salut, mes chers contemporains,
Jeunes de cœur, de corps valides,
Malgré les ans et quelques rides.
Salut, mes chers contemporains.

Tenez-vous en joie et dispos...
Oui, malgré que l'heure présente
Reste encore trouble et menaçante,
Tenez-vous en joie et dispos.

Car l'amitié, pour aujourd'hui,
Doit faire oublier la tempête.
Si Rochat n'est pas de la fête,
Il pense à vous : pensez à lui !

PAUL ROCHAT.

FEUILLES MORTES!

Il tombe sous nos yeux, à nous sexagénaire, deux reliques de la vingtième année. Et dire qu'aujourd'hui nous parlons du bon vieux temps !

... Egoïsme et tyrannie, couple dangereux, cause originelle de malentendus, de jalousies, de calomnies, d'hypocrisies. Deux hommes se rencontrent ; ils deviennent amis, mais leurs sentiments sont si peu solides qu'au premier choc ils se mettent brusquement sur la défensive ; une parole douteuse, équivoque sort-elle des lèvres de l'un ; c'en est fait de la confiance de l'autre. Le sourire aux lèvres, Monsieur X^{me} vous écoutera tant que son intérêt sera en jeu, histoire, par exemple, de profiter de votre renseignement gratuit pour un article de journal qui lui sera payé rubis sur l'ongle ou simplement de façon honnête. Si le sujet de conversation ne lui agrée pas, il tirera sa montre, coulera un regard vague vers une ruelle quelconque et prendra poliment (!) congé de vous. On voudrait pouvoir souffleter certains personnages qui se croient des aigles et vous prennent apparemment pour des limaces. Mais de quoi vivrait la bêtise humaine si tout à coup elle était condamnée à la délicatesse de sentiment et à l'humilité du savoir ! Celui qui se croit très haut ne peut que redescendre. Le sage, lui, monte, monte doucement ; il prend son temps, et plutôt que de vivre sa vie, il la refait à chaque pas, à la lumière du souvenir éducateur, voire charmeur.

... Encore une divagation ! Le langage de la raison est en somme le plus fort ; l'homme de bon sens se laissera difficilement entraîner trop loin sur les versants de son cœur. Fantaisies de l'imagination, ouste ! L'ambition torture, la modestie repose. Un intérieur simple, calme, avec sur la table une soupe au lait non montée, est préférable aux palaces avec tintamarres de tables d'hôte. Nous sommes à une époque troublée où la voix de la conscience se perd dans la vie mondaine. Il n'y a plus de poésie, dit-on ; d'honnêtes gens, pas davantage ; déchéance sur toute la ligne, égoïsme outré et médisances réciproques. Le petit enfant qui vient de naître, lui seul est sûr de ne pas être trompé ; encore ne peut-il apprécier lui-même cet avantage, qu'il n'aura pas plus tard. A chaque instant, dans la rue, de tout jeunes enfants se provoquent sans cause ; l'instinct de la cruauté se révèle et le faible est opprimé par le fort ; on s'avance en tapinois, on se compose une physionomie arrogante ; la proie est-elle timide, on redouble de canaillerie et vivement, avec un sourire diabolique, on lance un coup de poing. Malheur à la victime si elle essaie de protester, un ricanement, accompagné de nouveaux horions, suit immédiatement. On a tort de poétiser les enfants, car combien d'entre eux ne sont-ils pas loups, avides de carnage...

Ici s'arrête brusquement la plainte du vieux feuillet jauni.

J. NEL.

LE THÉÂTRE A LAUSANNE AU XV^e SIÈCLE

Les Lausannois ont toujours été friands de représentations théâtrales. Avant la domination bernoise, on leur en donnait dans toutes les occasions de réjouissances publiques.

Marie de Bourgogne, comtesse de Savoie, étant venue à Lausanne en 1406, on fit venir à grand frais des mimes de Fribourg et l'on joua en plein air un drame ou mystère. Maître Léon, recteur des écoles, reçut 3 livres pour avoir fourni des personnages.

En 1427, le dimanche 30 mars, divers clercs

et compagnons jouèrent la *Dispute de l'âme et du corps*, et on leur paya leur dîner, qui coûta 6 sols.

En 1438, l'avant-veille de la Fête-Dieu, on joua une « histoire » sur la place de la Palud. Jean Piaget, directeur de la troupe, toucha 36 sols pour ce spectacle.

En mai 1440, Amédée VIII, duc de Savoie, qui venait d'être élu pape sous le nom de Félix V, quitta sa solitude de Ripaille pour se rendre à Bâle, où siégeait le concile. Il passa quelques jours à Lausanne avec les princes de la maison de Savoie, tous accompagnés d'une nombreuse cour. La peste régnait aux environs de la ville, aussi l'évêque fit-il une proclamation interdisant à toute personne venant d'un lieu infecté d'entrer à Lausanne. Cela n'empêcha point le conseil de faire quelques fêtes en l'honneur de ses illustres hôtes. On joua une moralité à personnages et l'on fit venir d'Yverdon des joueurs de paume.

En 1453, à la Fête-Dieu, on représenta la *Passion de notre Seigneur*, sous la direction de Jean Piaget. Ce spectacle coûta au conseil 4 livres 8 sols.

Ce même Jean Piaget étant devenu syndic, les gens de la bannière de Saint-Laurent, le dimanche 10 août 1460, à la fête patronale de leur quartier, jouèrent l'histoire de *Sainte-Susanne*, représentation pour laquelle le conseil déboursa 36 sols.

En 1461, le dimanche 3 mai, on représenta la *Création d'Adam*. Le conseil donna aux acteurs 2 florins d'Allemagne.

Le 3 juillet de la même année, les gens de Lausanne, d'Estavayer, de Moudon et d'autres lieux jouèrent sur la place de la Palud, un mystère intitulé *L'Etat du monde*, devant l'évêque Georges de Saluces revenant de Rome après un séjour de huit années. Ce fut pour le conseil une dépense de 6 livres trois sols.

En 1488, l'élection du conseil fut renvoyée d'une semaine pour ne pas nuire au spectacle d'un mystère donné dans le cimetière de la cathédrale.

Le 5 septembre 1490, la place de la Palud vit représenter un nouveau mystère.

Le 13 août 1507, les ecclésiastiques desservants de Notre-Dame demandèrent au chapitre la permission d'élever des loges sur le cimetière de la cathédrale, en vue d'une moralité qu'on devait y jouer la semaine suivante.

Les drôleries de la langue. — Vers 1840, l'œillet rouge, n'était guère en odeur de sainteté. On l'accusait d'être l'emblème de certains clubs clandestins, de s'épanouir au sein des sociétés secrètes.

Le jardin des Tuileries lui était rigoureusement fermé.

Et la garde qui veille aux barrières du Louvre
En bannissait l'œillet...

Un jour, un inoffensif bourgeois qui, sans songer à mal, s'était paré des couleurs de la fleur mal notée, se présente à la grille.

— Votre œillet rouge ! lui crie le factionnaire.